

# **SÉRIE F**

## **Fonds se rattachant aux archives civiles, entrés avant 1940**

### ***Présentation de la série***

La série F des archives départementales regroupe les documents et fonds entrés par voie extraordinaire avant 1940 : elle est donc close depuis cette date. Sa composition est donc très hétéroclite : elle fait se côtoyer des fonds d'origine privée (sous-séries 1 F, 4 F, 5 F, 6 F et 8 F) et à des fonds d'origine publique, entrés par d'autres voies que le versement (sous-séries 2 F, 3 F et 7 F).

Aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle, la série F rassemble 1 106 articles, représentant 72 mètres linéaires.

### ***État des fonds***

### ***Entrées par voie extraordinaire entre 1890 et 1940***

#### **Sous-série 1 F**

##### **Présentation de la sous-série**

Comme la sous-série 1 J, la sous-série 1 F regroupe des fonds de quelques articles et des documents isolés d'une grande diversité. Il est impossible d'en donner un aperçu, même succinct.

La plupart des articles proviennent de chercheurs et d'érudits lorrains qui en ont fait don aux archives du département. Beaucoup de documents ont également été donnés par les archives d'une dizaine de départements et par les Archives nationales.

##### **Instrument de recherche**

1 F 1-348                      *Inventaire sommaire* par Mme P. MAROT et E. DELCAMBRE, 1938-1961, 145 p.

***Collection Demange : partie de l'ancien fonds du chapitre cathédral de Toul***

#### **Sous-série 2 F**

## Présentation de la sous-série

Des archives du chapitre cathédral de Toul, qui avaient été dissimulées au moment de la Révolution, furent découvertes en 1883 par des ouvriers travaillant dans une ancienne maison canoniale : une partie de ces documents, mise sous séquestre, fut attribuée aux archives de Meurthe-et-Moselle et classée dans la série G (G 1331-G 1383).

L'autre partie, passée entre les mains de l'abbé Modeste Demange, fut remise par ses soins en 1920 aux archives départementales, et fut classée dans la sous-série 2 F ; elle compte 20 articles représentant 1 mètre linéaire.

## Instrument de recherche

2 F 1-20 *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, sous-série 2 F*, par Mme P. MAROT et M.-Th. AUBRY, 1958, 62 p.

## Bibliographie

J. CHOUX, « Les archives du chapitre de la cathédrale de Toul », dans *Annales de l'Est*, 1958, p. 195-217.

## État du fonds

2 F 1	Bulles pontificales (1050-1437).
2 F 2	Évêques de Toul : chartes (898-1563).
2 F 3	Empereurs : diplômes (885-1561).
2 F 4	Rois de France, ducs de Bar : lettres patentes (1313-1410).
2 F 5	Cartulaires A (971-1417).
2 F 6	Cartulaire B (891-1171).
2 F 7-7 <sup>2</sup>	Chapitre cathédral : statuts (1332-1722).
2 F 8	Chapitre cathédral, relations avec la ville de Toul (1300-1697).
2 F 9	Testaments et fondations (1328-1666).
2 F 10	Domaine de Void (1305-1719).
2 F 11	Domaine de Vicherey (1246-1747).

2 F 12-16	Comptes, fours banaux, titres (1416-1780).
2 F 17-18	Aumônerie (XVIII <sup>e</sup> s.)
2 F 19*	Mémoire et pièces relatifs à l'opposition de la ville de Toul au démembrement du diocèse de Toul et aux règles d'accession au chapitre cathédral (XVIII <sup>e</sup> s.).
2 F 20	Chapelles de la cathédrale : état (1764).

## **Fonds dit « de Vienne »**

### **Sous-série 3 F**

#### **Présentation de la sous-série**

Les archives composant le fonds dit « de Vienne », qui représentent 42 mètres linéaires, ont été démembrées du Trésor des chartes et des archives de la couronne ducale de Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle : la convention de Vienne (28 août 1736), par laquelle les deux duchés de Lorraine et de Bar étaient cédés au roi de Pologne, contenait une clause autorisant le duc François III à y prélever les « papiers et chartes de famille » le concernant.

Le prince qui allait quitter la Lorraine n'avait pas attendu cette convention pour y faire opérer, par l'office des conseillers Molitoris et Roesgen, d'importants prélèvements, non seulement dans le Trésor des chartes, conservé dans la grosse tour hexagonale du palais ducal de Nancy, mais encore dans les bureaux de l'État lorrain à Lunéville. Le traité définitif de cession des duchés fut conclu à Vienne le 2 mai 1737. Les archives, accompagnées du mobilier ducal, furent acheminées d'abord vers Bruxelles puis Anvers et convoyées de là par mer à Livourne, puis à Florence, ville où François III s'installait comme grand-duc de Toscane.

Les prélèvements opérés par les conseillers ducaux dépassèrent par leur importance ce qui eût dû se limiter aux actes de famille. Lancelot, feudiste député par Louis XV, s'en ouvrit au chancelier de la Galaizière, qui se plaignit à Florence, sans résultat. Il était d'ailleurs bien difficile d'apprécier le volume et la nature de ce qui avait été enlevé car aucun bordereau descriptif n'avait été dressé.

À Florence, Jean-François Thiéry, lorrain de Thiaucourt et secrétaire du cabinet du grand-duc, répartit les documents en quatre armoires désignées par les lettres A, B, C et D, mais ne put dresser l'inventaire que des trois premières.

Puis on transféra les archives à Vienne où elles se trouvèrent réunies à celles de la chancellerie privée de François. Après sa mort, elles furent incorporées par ordre de Joseph II (30 décembre 1765) au dépôt impérial du *Haus- Hof- und Staatsarchiv*. Les archives de François de Lorraine y formèrent un fonds autonome qui s'augmenta : des papiers du comte de Richécourt, gouverneur de Toscane ; de papiers provenant de Charles Joseph, frère du duc Léopold, évêque d'Olmütz et d'Osnabrück, archevêque de Trêves ; des archives de Charles Alexandre de Lorraine, frère de François, gouverneur des Pays-Bas.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les archivistes autrichiens Joseph Bühler, J. Knecht et Rosner y opérèrent des classements.

Après la guerre de 1914-1918 et la défaite austro-hongroise, elles firent l'objet de revendications : au lendemain de la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye (10 septembre 1919) la Société d'archéologie lorraine prit l'initiative de réclamer ce riche fonds, bientôt appuyée par l'Académie de Stanislas, les conseils généraux des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle et le conseil municipal de Nancy. La démarche fut appuyée par Charles-Victor Langlois, directeur général des Archives de France, et par Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères. Les négociations furent longues et difficiles, car les savants redoutaient que cette affaire particulière ne devînt le prétexte d'un démembrement général des archives de l'ancien état austro-hongrois. Les archives de l'État lorrain avaient subi une amputation du fait de François III : il était souhaitable, en vertu du respect des fonds, de les reconstituer dans leur situation antérieure à 1737 en rapatriant les archives de Vienne à Nancy. Finalement, les États successeurs de la Double Monarchie, tous intéressés à la conservation des archives impériales de Vienne, donnèrent leur accord.

Pour le principe, on arrêta un échange : en contrepartie des papiers lorrains, les Archives nationales cédèrent à l'Autriche une correspondance politique de Marie-Antoinette, de la fin de l'Ancien Régime, et une collection de *Turcica*. Charles-Victor Langlois et Paul Marichal, qui avait inventorié la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale, se rendirent à Vienne en octobre 1923 pour reconnaître et trier les archives à restituer à la Lorraine. Le « fonds de Vienne », enfermé dans neuf caisses, parvint à Nancy le 12 décembre 1923. Les représentants des deux gouvernements signèrent l'accord entérinant la cession le 9 février 1926.

## Instrument de recherche

[Télécharger l'inventaire de la série 3F au format PDF.](#)

3 F 1-502                      *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, sous-série 3 F*, par P. MAROT, Mme P. MAROT, E. DELCAMBRE et M.-Th. AUBRY, Nancy, 1956, XIV-229 p.

## Bibliographie

Maurice DIETERLEN, « Le fonds lorrain aux Archives de Vienne », dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1913, p. 5-52.

L. BITTNER, *Gesamtinventar des Wiener Haus- Hof- und Staatsarchiv*, t. II, *Das Lothringische Hausarchiv nach Vorarbeiten von Otto Brunner und Jakob Seidl*, p. 66-67, Vienne, 1937.

## Sources complémentaires

*Paris, Bibliothèque nationale de France*

En 1737, la Lorraine était acquise à la France ; le duc de Lorraine François III, devenu grand duc de Toscane, emporta à Florence une grande quantité d'archives prélevés sur le Trésor des Chartes de Lorraine. Ce qui en resta fut inventorié par Antoine Lancelot. Son travail achevé en 1740, ce dernier regagna Paris en emmenant, avec l'assentiment du cardinal

de Fleury, premier ministre, une importante quantité de documents « inutiles » à la Lorraine, dont il jugea intéressant d'enrichir la bibliothèque du roi, ancêtre de l'actuelle Bibliothèque nationale de France : celle-ci conserve donc, au sein de la Collection de Lorraine, des documents tirés du Trésor des Chartes, tout comme en sont issus les documents de la sous-série 3 F.

### ***Vienne, Hof- Haus- und Staatsarchiv***

Les archives proprement familiales et toutes celles se rapportant directement aux affaires de la dynastie de Lorraine-Habsbourg dans l'Empire furent exclues du transfert de 1923 ; elles constituent à Vienne un ensemble fort important auquel les historiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles devront obligatoirement se reporter.

Ce fonds a fait l'objet d'un microfilmage : les bobines sont consultables aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle (1 Mi 845/R1-220).

### **État du fonds**

3 F 1-27 <sup>3</sup>	Chargés d'affaires et ambassadeurs : correspondance active et passive (1632-1737).
3 F 28-36 <sup>2</sup>	Politique internationale (1563-1737).
3 F 37-99	Relations avec la France : correspondance, rapports, négociations, documents (1300-1737).
3 F 100-118 <sup>2</sup>	Politique européenne : correspondance entre le duc de Lorraine et ses ambassadeurs aux Pays-Bas (1655-1721).
3 F 119-127	Relations avec les Pays-Bas : correspondance (1714-1737).
3 F 128-173	Relations avec l'Empire : correspondance, mémoires, différends (1476-1737).
3 F 174-200	Relations avec le Saint-Siège : correspondance (1522-1731).
3 F 201-202	Relations avec l'Espagne : correspondance (1692-1731).
3 F 203-205	Relations avec les Pays-Bas espagnols, devenus autrichiens en 1713 : mémoires, correspondance (1241-1731).
3 F 206-207	Relations avec la Suisse (1456-1731).
3 F 208-213	Relations avec l'Angleterre (1650-1730).
3 F 214-218	Traités conclus notamment avec la France et l'Empire (XIV <sup>e</sup> s.-1729).
3 F 219-225	Ordonnances des ducs de Lorraine (1340-1737).

- 3 F 226 État de la Lorraine sous Charles IV et Charles V (XVII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 227-228 Administration générale, réorganisation, finances, réglementation (1661-1698).
- 3 F 229 Prise de possession des États ducaux par le duc Léopold (1697-1698).
- 3 F 230 États généraux, noblesse lorraine (1600-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 231-237 Maison du duc de Lorraine [dont hôtel ducal, vénerie, écuries et cassette] (1612-1734).
- 3 F 238-241 Juridictions, Cour souveraine de Lorraine et Barrois, bailliages et prévôtés, Chambre des Comptes de Lorraine et de Bar (1383-1735).
- 3 F 242-243 Chancellerie et conseils (1591-1740).
- 3 F 244 Lorraine et Barrois : tabellionage (1628-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 245-246 Communautés d'habitants. Offices, fiscalité, police des villes (1498-1722).
- 3 F 247-248 Archives : inventaires (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 249-259 Résidences ducales, domaine : titres, comptabilité (XII<sup>e</sup> s.-1735).
- 3 F 260-263 Terres revendiquées par le duc Léopold : principauté d'Arches et de Charleville, duchés de Mantoue et de Montferrat, comtés-duchés de Nevers et de Reithel (1402-1715).
- 3 F 264-267 Salines de Lorraine (1521-1736).
- 3 F 268-271 Forêts, grueries, maîtrises (1465-1733).
- 3 F 272-273 Haras de Sarralbe (1731-1736).
- 3 F 274 Mines de fer, d'argent, d'azur (1636-1718).
- 3 F 275-281 Armée, régiments et milices, armement (1620-1736).
- 3 F 282 Police générale. Peste de Provence (1702-1735).
- 3 F 283 Rivières et chemins de Lorraine (1633-1735).
- 3 F 284 Industrie et artisanat (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).

- 3 F 285-286 Banque et commerce, commerce des grains (1704-1725).
- 3 F 287 Hôpitaux et renfermeries (XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 288-301 Finances, créances, vénalité des offices : mémoires, états (1623-1735).
- 3 F 302-306 Contributions : impôts directs et indirects, taxes, fermes (1478-1732).
- 3 F 307-308 Monnaie ducale (1664-1735).
- 3 F 309-311 Affaires religieuses, établissements ecclésiastiques (1305-1736).
- 3 F 312-319 Famille ducale : ducs et duchesses, enfants de Lorraine, princes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 320 Familles lorraines : requêtes, transactions, plaintes, vices de procédure (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 321-396 Ambassade de Lorraine à Versailles : archives et correspondance diplomatiques (XIII<sup>e</sup> s.-1738).
- 3 F 397-410 Ambassade de Lorraine à Utrecht et à La Haye (1703-1716).
- 3 F 411-416 Ambassade de Lorraine à Vienne et à la diète de Ratisbonne (1698-1729).
- 3 F 417 Ambassade de Lorraine à Rome (1706-1708).
- 3 F 418 Ambassade de Lorraine à Venise (1701-1712).
- 3 F 419-420 Ambassade de Lorraine en Espagne (1686-1699).
- 3 F 421-424 Ambassade de Lorraine en Angleterre (1708-1724).
- 3 F 425-434 Lorraine : cartulaires I à X (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 435 Lorraine-Bar, aveux et dénombremets : cartulaire (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 436-437 Bar : cartulaires I et II (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 438 Coutumes, héritages, états généraux, édits, mariages, testaments : cartulaire (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.).
- 3 F 439 Coutumes, mariages ducaux, neutralités : cartulaire (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.).

3 F 440	Droits du roi à Metz et dans les Trois-Évêchés : cartulaire (XIV <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.).
3 F 441-442	Toul : cartulaires I et II (IX <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.).
3 F 443-445	Protection du roi sur Verdun : cartulaires I, II et III (XI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.).
3 F 446-460	Pièces retirées en 1736 des layettes mais demeurés à Nancy.
3 F 461-479	[Cotes réservées en cas de réintégration].
3 F 480-485	Pièces soustraites de layettes non identifiées du Trésor des Chartes, et réintégrées à la sous-série 3 F (1208-1730).
3 F 486-488	Affaires religieuses : généralités (XII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 488 <sup>2</sup> -489	Évêché de Saint-Dié : projet de création (1690-1729).
3 F 490	Nancy, primatiale (1603-1718).
3 F 491	Remiremont, chapitre (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 492	Chapitres et collégiales de Lorraine (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 493-498	Abbayes, couvents, prieurés (VIII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 499	Cures et chapelles (1426-XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 500	Pont-à-Mousson, université (1561-XVIII <sup>e</sup> s.).
3 F 501	Protestants (1572-1728).
3 F 502	Juifs de Lorraine (XVIII <sup>e</sup> s.).

## ***Collection Buvignier-Clouet***

### **Sous-série 4 F**

#### **Présentation de la sous-série**

La collection Buvignier-Clouet a été formée par deux érudits verdunois, François Clouet (1777-1856) et son fils l'abbé Clouet, historien de Verdun (1807-1871), tous deux successivement bibliothécaires de cette ville.

La collection échut à M<sup>lle</sup> M.-M. Buvignier, nièce de l'abbé. À sa mort, les documents la composant furent revendiqués à ses héritiers par les pouvoirs publics qui



engagèrent une instance judiciaire, à la suite de laquelle la collection fut enlevée à ses détenteurs moyennant une indemnité et remise à plusieurs collections publiques.

En décembre 1915, la Bibliothèque nationale de France en reçut une partie, à présent classée parmi les Nouvelles acquisitions françaises (n° 22596 à 22658). Elle a été inventoriée par Henri Omont dans le t. VII des *Mettensia* publiés par la Société nationale des antiquaires de France, sous le titre *Collections Emmerly et Clouet-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine*, Paris, 1919, 156 p. in-8° (8° G 125).

Les archives départementales de la Meuse reçurent ce qui concernait l'évêché et le chapitre de Verdun, les abbayes de Saint-Vanne, de Saint-Maur et de Saint-Airy, et des dossiers intéressant le Barrois et le Clermontois. Cette partie forme la sous-série 11 F des Archives de la Meuse et a été inventoriée par Paul Marichal dans le t. VIII des *Mettensia* précités sous le titre : *Collection Clouet-Buvignier sur l'histoire du Verdunois*, Paris, 1923, 392 p. in-8° (8° G I 258).

La troisième partie de la collection concernant le duché de Lorraine, représentant 3 mètres linéaires, entra aux archives de Meurthe-et-Moselle où elle forme la sous-série 4 F.

Il n'est pas possible, en raison de la nature même de ces archives qui sont une collection, c'est-à-dire un rassemblement non cohérent de pièces, de donner ici, même succinctement, un état du fonds nancéien Buvignier-Clouet.

Les pièces qu'il contient appartiennent à toutes les époques, mais principalement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elles touchent directement à l'histoire du gouvernement central de l'État lorrain et tous ses aspects.

## **Instrument de recherche**

4 F 1-169

*Inventaire sommaire* par Mme P. MAROT, 1938, 270 p.

## **Collection Dufresne**

### **Sous-série 5 F**

La collection Dufresne a été formée, au XIX<sup>e</sup> siècle, par M. Dufresne, d'abord avoué à Toul puis conseiller de préfecture à Metz. Un certain nombre de pièces recueillies par le collectionneur étaient d'origine publique. Aussi, après sa mort, l'État résolut-il de les revendiquer, ce qui entraîna l'ouverture d'une instance judiciaire. L'affaire se termina en 1897 au bénéfice des pouvoirs publics. Son fils et héritier, notaire à Nancy, remit à l'État les pièces contestées.

Selon leur origine, on en fit plusieurs lots. Le premier fut dévolu aux archives départementales de la Moselle et aux archives municipales de Metz. Quatre autres, de moindre importance, furent attribués aux archives de la Meuse, des Vosges, de la Haute-Saône et du Bas-Rhin. En 1900, les archives de Meurthe-et-Moselle en reçurent un sixième, particulièrement riche. Il s'accrut de deux compléments remis en 1952 et 1956 par Mme Clauss-Dufresne.

## Instrument de recherche

- 5 F 1-32 *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, sous-série 5 F*, par M.-Th. AUBRY, 1957, 53 p.

## Bibliographie

Henri STEIN, « La Collection Dufresne et les archives lorraines », dans *Le bibliographe moderne*, t. II, 1898, p. 181-196.

## État du fonds

- 5 F 1 Évêché de Toul (1297-1650).
- 5 F 2 Chapitre cathédral de Toul (1338-1776).
- 5 F 3 Collégiales de Liverdun et de Saint-Gengoult de Toul, abbaye Saint-Léon de Toul, collégiale de Vaudémont (1184-1757).
- 5 F 4 Officialité de Toul (1626-1672).
- 5 F 5 Séminaire de Toul (1696-1731).
- 5 F 6 Cures, chapelles, confréries : Domèvre-en-Haye, Dompierre, Favières, Harmonville, Lagny, Magnières, Neufchâteau, Norroy, Pont-Saint-Vincent, Rembercourt-aux-Pots, Saint-Mihiel, Saulxerotte (1456-1760).
- 5 F 7 Abbayes : Bouzonville, Saint-Martin-devant-Metz, Sainte-Marie-au-Bois, Saint-Èvre de Toul, prieuré de Bainville-aux-Miroirs (1152-1691).
- 5 F 8 Prieurés : Bainville-aux-Miroirs, Bar-le-Duc, Neuwiller-sur-Moselle, Varangéville (957-1683).
- 5 F 9 Abbaye cistercienne de L'Étanche, commanderie de Libdeau, religieuses de N.-D. de Toul, dominicains de Toul (1472-1710).
- 5 F 10-16, 26-28 Maison-Dieu de Toul (1032-1774) : titres de propriété, baux, mutations, pièces de procédure.
- 5 F 17-20 Cité et municipalité de Toul : titres, pièces administratives, correspondance adressée aux échevins et officiers municipaux, pièces comptables (1308-1793).

- 5 F 21 Communautés d'habitants de Brixey-aux-Chanoines, Liverdun, Saint-Nicolas-de-Port (1202-1750).
- 5 F 22 Familles : d'Avillers, Baillard, Blâmont, François, Lavier, Le Vert, Malpierre, de Neuforges, Pinguet, Reignier, des Salles, Sarrazin, Warin (1323-1730).
- 5 F 32 Familles : de Bloise, de Gourcy-Charey, de Lenoncourt, de Ligniville, de Méjannes (1631-1784).
- 5 F 23 Seigneuries d'Hattonchâtel et comté de Vaudémont (1431-1611).
- 5 F 24 Contributions : vingtième d'industrie en Lorraine et Barrois (1756).
- 5 F 25 Papiers d'Antoine Dufresne sur l'histoire de Toul (XIX<sup>e</sup> s.).
- 5 F 29-33 Ville franche et communauté d'habitants de Liverdun : chartes, titres, cartulaire, arbitrages et procédures, correspondance administrative, privilèges, affaires religieuses, etc. (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.).

## **Collection Laprêvotte**

### **Sous-série 6 F**

#### **Présentation de la sous-série**

En 1949, les archives de Meurthe-et-Moselle acquirent de M. Paul Delaval un lot important de documents provenant de la succession de Paul Laprêvotte. Un autre lot de même origine fut acheté simultanément par la bibliothèque municipale de Nancy.

Les pièces entrées aux archives départementales ont trait presque toutes à la Lorraine et concernent plus spécialement la famille Le Bègue de Bayécourt et ses possessions forestières dans les Vosges aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (Vaxoncourt, Pallegney, Girmont, Zincourt, etc.). On y trouve aussi une collection d'autographes de personnalités lorraines, des pièces sur des familles notables de Nancy et de la région, sur les bailliages de Boulay, Bourmont, Briey, Bruyères, Charmes, Nancy, Darney, Lunéville et Mirecourt (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) et une foule de curiosités. Le document le plus intéressant de la collection est le « Livre de féauté de Saint-Nicolas-de-Port » (1580-1640, coté 6 F 146) fournissant sur l'organisation municipale de cette ville des renseignements de premier ordre.

#### **Instrument de recherche**

- 6 F 1-148 *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, sou-série 6 F, par M.-Th. AUBRY, 1959, 37 p.*

## ***Collection de Mahuet : part du fonds de l'abbaye Saint-Èvre de Toul***

### **Sous-série 7 F**

#### **Présentation de la sous-série**

En 1950, le comte A. de Mahuet remit aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle un lot de documents dont l'essentiel est constitué par un cartulaire en quatre volumes de l'abbaye bénédictine de Saint-Èvre de Toul ; qui font connaître un grand nombre d'actes s'échelonnant du X<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le cartulaire est l'œuvre de François Gouzot, avocat au parlement de Nancy, qui, dans une préface adressée au cardinal Armand de Rohan-Ventadour, abbé de Saint-Èvre de 1707 à 1749, déclare avoir travaillé dix-huit ans au classement et à la transcription des titres du monastère. Après sa mort survenue en 1763, son fils Claude François, avocat comme son père au parlement de Nancy et homme d'affaires de Louis-Constantin de Rohan, abbé de Saint-Èvre, conserva par-devers lui les quatre volumes du cartulaire car l'abbaye lui devait de l'argent pour la besogne accomplie par son père. Avec les pièces qui les accompagnaient, ils se transmirent dans la famille jusqu'au donateur précité.

#### **Instrument de recherche**

7 F 1-7                      *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, sous-série 7 F, par E. DELCAMBRE et M.-Th. AUBRY, 1959, II-77 p.*

#### **Sources complémentaires**

##### ***Archives départementales de Meurthe-et-Moselle***

H 1-16                      Fonds de l'abbaye Saint-Èvre de Toul.

##### ***Paris, Bibliothèque nationale de France***

Ms. lat. 12 661              Cartulaire de l'abbaye Saint-Èvre de Toul.

#### **État du fonds**

7 F 1                      Cartulaire, tome 1 (916-1736).

- 7 F 2                      Cartulaire, tome 2 (884-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 7 F 3                      Cartulaire, tome 3 (1114-1763).
- 7 F 4                      Cartulaire, tome 4 (1462-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 7 F 5                      Chartes, bulles et diplômes (870-1745).
- 7 F 6                      Chartes, pièces de procédure, titres (1617-1747).
- 7 F 7                      Lettres adressées par le cardinal de Rohan et par Camille de Rohan à Claude-François Gouzot (1762-1784).

## ***Collection Hyver concernant Pont-à-Mousson***

### **Sous-série 8 F**

#### **Présentation de la sous-série**

L'abbé Charles Hyver, né à Pont-à-Mousson en 1838, professeur de rhétorique de 1864 à 1878 au petit séminaire de cette ville, quitta de bonne heure la Lorraine, chargé d'enseignement à l'université de Lille.

Il réunit une collection relativement importante de documents ayant trait à sa cité natale ou à des sujets religieux, documents dont l'origine est difficile à déterminer.

L'abbé Hyver mourut en 1917 à Meudon sans laisser d'héritiers. Sa succession fut mise sous séquestre et la liquidation confiée au greffier du tribunal civil de Versailles. André Lesort, alors archiviste de Seine-et-Oise, obtint du greffier séquestre l'autorisation de prendre la totalité de ces papiers pour les envoyer aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

#### **Instrument de recherche**

- 8 F 1-7                      *Inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790, série 8 F, par M.-Th. AUBRY, 1959, 15 p.*

#### **État du fonds**

- 8 F 1                      Ville de Pont-à-Mousson (1573-1789).
- 8 F 2                      Établissements religieux de Pont-à-Mousson (1489-1790).

- 8 F 3 *Histoire de l'université de Pont-à-Mousson*, par le P. Abraham (1572-1650).
- 8 F 4 Affaires ecclésiastiques des diocèses de Nancy et de Saint-Dié. États généraux, cahiers de doléances (1777-1836).
- 8 F 5 Documents relatifs à diverses localités (1504-XVIII<sup>e</sup> s.).
- 8 F 6 Documents (1271-1842).
- 8 F 7 Notes d'érudits : Mory d'Elvange, Oudinot, abbé Willemin (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.).